

ÉDITO : Monique DELANNOY (*)

On reconnaît l'ouvrier, l'artisan ou l'artiste à son œuvre.

Pour un développement durable, pour nos générations futures, et de manière à ce que la clientèle touristique fréquente et fasse vivre la commune de CUCQ, nous devons demander au maire de prêter une oreille attentive aux observations suivantes :

- Créons un lac écologique pour la biodiversité des espèces dans notre espace dunaire que nous devons préserver et valoriser,
- Recréons nos cabines de plage. Lieu de rassemblement et de convivialité, elles faisaient partie du paysage de la côte depuis plus d'un siècle. De nombreuses stations veulent aujourd'hui les réhabiliter,
- Faisons vivre, face à la mer, cette place immense baptisée parc à mouettes, en jachère depuis des décennies,
- Humanisons le marché de STELLA, terrain vague sans âme et sans arbres en l'aménageant et surtout en le sécurisant,
- Mettons en valeur nos villas anciennes dans leur écrin de verdure, les films tournés à STELLA, nos écrivains et nos poètes,
- Faisons revivre le petit train et son rôle utile et original pour l'intérêt général,
- Aménageons des surfaces d'activités sportives et de loisirs pour nos jeunes (foot, roller, street-basket,...).

La majeure partie du travail de la Municipalité doit se faire autour de ces pôles d'intérêt pour attirer tous ceux qui n'ont jamais mis un pied sur le sol cucquois et pour faire revenir ceux qui y ont goûté.

Des moyens existent pour y parvenir avec l'Office de Tourisme et les associations qui proposent une offre touristique tournée vers les balades découvertes, l'architecture, l'histoire, les sports de plage et de mer, etc., ...

(*) Secrétaire Générale de STELLA 2000

Voiries

L'aménagement de la 2^{ème} tranche du boulevard Labrasse est repoussé à l'année prochaine ou à plus tard !



Le 12 août 2008, le Conseil Général du Pas-de-Calais a informé la commune de CUCQ qu'il n'avait pas retenu dans son enveloppe budgétaire cette opération pour 2008.

De son côté, l'État n'accorde plus de Dotation Globale d'Équipement (DGE) pour l'aménagement de la 2^{ème} tranche du boulevard Labrasse.

Le maire de CUCQ, privé de subventions, a proposé de classer sans suite la procédure d'appel d'offres. (*source* : Montreuil Hebdo 17.09.08).

[Il faut savoir que le Bd Labrasse est toujours une route départementale, et qu'à ce titre, les travaux sur la chaussée sont à la charge du Département et les travaux sur les trottoirs et leurs aménagements sont à la charge de la commune.]

Par contre, concernant l'enquête publique portant sur le « Transfert des voiries de Stella dans le domaine public communal », le maire et le conseil municipal de CUCQ du 10 septembre 2008 ont été sensibles aux remarques faites par les propriétaires stelliens spoliés de leurs droits à construire et par l'association STELLA 2000.

Dans son rapport du 22 juillet 2008, le commissaire enquêteur a traduit ces remarques par des avis favorables et a proposé que la Commune demande une dérogation à la Loi Littoral pour pouvoir construire en continuité des villas existantes.

Cette dérogation aurait pour conséquence de privilégier les projets qui permettront d'augmenter la fréquentation dans la station littorale et d'améliorer l'économie locale tout en préservant ses atouts paysagers, les dunes et la plage

Assainissement

La nouvelle station d'épuration du SIVOM d'Etaples coûtera près de 15 millions d'€uros HT financés en grande partie par des subventions et devrait à terme traiter 56 000 équivalents habitants (EH) et au maximum 75 000 EH en période estivale pendant 4 jours.



Une telle réalisation devrait permettre à un maximum d'habitants des communes intéressées d'y être raccordés (Etaples, Le Touquet, Cucq, Merlimont).

Mais à STELLA-PLAGE, le maire ne retient que la pose d'un tuyau Bd de France entre le Bd de Berck et la place du Marché en 2009. C'est insuffisant !

Pourtant, il est notoirement connu qu'une majorité d'installations individuelles sont vétustes, inadaptées et présentent un risque sanitaire pour l'environnement.

Aucun objectif clair et satisfaisant ne semble donc en vue pour l'ensemble de STELLA-PLAGE qui resterait le parent pauvre en matière d'assainissements collectifs.

L'exemple de groffliers

Dans cette petite commune proche de BERCK, le maire a réuni les riverains concernés par le projet de travaux d'assainissement collectif et de réfection dans leur rue et dans leur lotissement. Sur une totalité de 1 500 m et 80 habitations concernées, la commune a dégagé un budget de 722 000 €.

A l'occasion des travaux, les habitations pourront être raccordées au gaz naturel. Les riverains pourront bénéficier d'un remboursement de 30 % des frais de travaux de raccordement de l'habitation jusqu'à la boîte à limite de parcelle et d'une remise sur le devis d'une entreprise ou la facture de matériaux.

Des remboursements supplémentaires sont prévus en cas d'installation d'une pompe de relevage et d'équipement d'un système de garde des eaux pluviales dans la propriété.

Il faudra compter une augmentation de 1,53 € par mètre cube d'eau et une prime fixe par an de 79 €. Le confort a un prix que les habitants sont prêts à assumer.

Stella-plage ne doit pas rester hors-la-loi en matière de tout-à-l'égout

Une grande partie de STELLA se trouve sur d'anciennes pannes humides où la nappe phréatique est proche du niveau des sols.

Environ 90 % du territoire loti de STELLA-PLAGE n'a pas le tout à l'égout collectif, soit environ 35 km de voiries et 2 000 habitations.

Un plan de zonage a été réalisé pour localiser les secteurs sensibles pour l'environnement et hiérarchiser les travaux d'assainissement collectif dans le cadre du programme pluriannuel que la municipalité établit tous les 3 à 4 ans.

Sur les bases de l'exemple de GROFFLIERS, la réalisation de l'assainissement collectif et la réfection des rues de STELLA serait estimée à environ 17 millions d'€uros sur plusieurs programmes pluriannuels.

Faisons respecter les normes environnementales et les contraintes européennes pour les communes de plus de 2 000 habitants qui nous obligent à adopter le tout-à-l'égout sans plus tarder.

A l'heure du « Grenelle de l'Environnement », pas question de plaisanter !

Nous demandons que la commune de CUCQ procède dans les meilleurs délais à une enquête de diagnostic auprès de tous les habitants de STELLA-PLAGE afin de connaître l'état actuel des assainissements individuels et de hiérarchiser les secteurs par priorités.

Camping-cars

Les camping-cars se garent sur les Champs Elysées côté sud et place de l'Etoile. Les propriétaires riverains dénoncent certaines pratiques peu civiques et évoquent la gêne créée par la présence constante des camping-cars devant leur résidence les week-ends et surtout en été.

Ils proposent la création d'une aire aménagée à l'année au Camping de la Mer sur un terrain communal.

STELLA 2000 est intervenue pour trouver une solution satisfaisante pour tous avec l'affectation d'une aire aménagée de stationnement pas trop loin des commerces et ne donnant pas le sentiment de mise à l'écart.

Lors de notre AGO, le maire a proposé d'étudier une possibilité d'aire de stationnement, avenue de Lyon.

Mais l'aire de stationnement proposée par le maire avenue de Lyon se situe dans une zone naturelle protégée et il pourrait y avoir des oppositions. A suivre.

Une pétition des riverains concernant le stationnement des camping-cars sera adressée par STELLA 2000 au maire de CUCQ et aux Autorités préfectorales.

Stella des années 50 ... à aujourd'hui



Cinéma-dancing « STELLIANA »

Le STELLIANA, c'était des films récents, des spectacles à l'entracte et souvent trois séances par jour en cas de pluie.

En 2002, nous avons proposé au maire une solution qui aurait permis de rentabiliser l'exploitation du cinéma, avec projection des films récents et séances récréatives.

Hélas aujourd'hui, c'est un autre spectacle d'un chantier en état d'abandon et de désolation.

Avenue circulaire et Avenue de la Concorde

Le Bd de France allant vers la mer n'était qu'un chemin de terre battue traversant des dunes couvertes d'oyats et d'argousiers.

Les constructions se sont d'abord concentrées autour des commerces du centre de STELLA, des pôles de loisirs (mini-golf, cinéma-dancing) et de la Place des Etats-Unis (*place Sapin*), très fréquentée et souvent utilisée pour des jeux et attractions en été.

Pourquoi notre municipalité a-t-elle laissé disparaître le mini-golf et le cinéma, véritables pôles d'intérêt pour une station touristique ?



Mini-golf, Bd Labrasse et place des Etats-Unis (Sapin)

On pouvait déjà se distraire en famille toute la journée et en nocturne dans des structures qui étaient rentables et conviviales. En 1999, ce **terrain de loisirs à usage de mini-golf** était vendu à un promoteur – futur syndic de l'ASAP – pour la somme dérisoire de **280 000 francs**.

Pourquoi le maire n'a-t-il pas préempté sur cette vente afin de sauvegarder notre mini-golf ?

Assemblée générale de STELLA 2000 du 8 août 2008

RAPPORT MORAL, trois points :

1. notre présence dans la Commune et dans l'Intercommunalité par nos actions,
2. l'impact local du journal associatif trimestriel « L'Avenir Stellien »,
3. les moyens de l'association qui nous ont permis de gagner en justice contre des permis de construire abusifs.

RAPPORT D'ACTIVITÉS, résultats :

Transfert des voiries, les terrains prévus en voiries mais non réalisés seront conservés par les propriétaires (suite à l'intervention de STELLA 2000 auprès du commissaire enquêteur et de plusieurs propriétaires),

Plan Local d'Urbanisme (PLU), commencé en 1999, le PLU n'est toujours pas sorti.

Permis de construire abusifs, le Tribunal Administratif de LILLE a donné raison à STELLA 2000 qui dénonçait l'utilisation abusive de la surface des demi rues pour le calcul de la Surface Habitable Hors Œuvre Nette (SHON) – Immeuble « L'Orée des Dunes » rue de Londres, après trois années de procédure contre la Commune de CUCQ et le promoteur constructeur.

Audit de l'ASAP de STELLA-PLAGE, malgré le jugement du Tribunal Administratif qui nous a donné raison, le maire refuse de faire ce qui lui a été notifié par arrêté préfectoral.

Pistes cyclables, toujours rien en vue pour STELLA ! Nous proposerons plusieurs projets.

Toutes les autres activités sont présentées et traitées dans nos articles.

RÉSOLUTIONS, toutes adoptées :

1. **Audit de l'ASAP**, poursuite de l'action auprès de la Commune et des Autorités,
2. **Permis initial - mini-golf**, poursuite de l'action au Tribunal,
3. **Permis modificatif n° 1 - mini-golf**, poursuite de l'action au Tribunal,
4. **Permis modificatif n° 2 - mini-golf**, poursuite de l'action au Tribunal.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

4 nouveaux membres élus pour 3 ans.
Président : André KOVACS / **Vice-Président** : Patrick POULIN / **Secrétaire Générale** : Monique DELANNOY / **Secrétaire** : Micheline DUBROMEL / **Trésorier** : Max PANTIGNY / **Trésorier adjoint** : Bernard CHEVALIER

Animations

Les animations proposées par STELLA 2000 ont fonctionné pendant tout l'été 2008 à raison de 2 à 3 sorties régulières par semaine. Nous avons organisé des sorties VTT dans l'arrière pays cucquois, à pied dans les espaces dunaires et à vélo pour découvrir les villas anciennes et l'histoire de Stella.

Nous remercions particulièrement Monsieur Jean-Luc BASTIEN, Président de l'Office de Tourisme, et son équipe qui nous ont aidé à la promotion de nos activités et animations.



Chapelle ND de la Délivrance



Villas anciennes - « La Marjolaine »

Les animations proposées par STELLA 2000 continuent hors saison et pendant les vacances scolaires.

Renseignements : André KOVACS : 03 21 09 66 64
ou Monique DELANNOY : 03 21 94 64 86

Comité de Rédaction du Journal

André KOVACS - 03 21 09 66 64
Monique DELANNOY - 03 21 94 64 86
Micheline DUBROMEL - Janine SCULIER
Max PANTIGNY - Georges CAPPE
Patrick POULIN - Christian DEFOSSEZ
Michel FLORIN

Environnement

Une partie des eaux pluviales de STELLA est renvoyée à la mer entre STELLA et MERLIMONT par l'intermédiaire du « Ruisseau à Tabac ».

On peut suivre ce ruisseau depuis le Bd de Berck à STELLA à la limite de MERLIMONT devant le café « Le Pacifique » jusqu'à la mer.

Sur le parcours, une mini station de dégrillage est implantée dans les dunes et a pour rôle de retenir des branches et gros détritiques entraînés par le ruisseau.



Mini station de dégrillage

Cette installation hydraulique présente des risques pour la sécurité des personnes, des enfants et des animaux au niveau de l'entrée du passage sous la dune (pas de clôture, pas de panneaux signalant le danger, accès facile entre la grille et les puits, ...).

Nous demandons au maire de faire rétablir la sécurité de cette installation.

Marché de Stella

C'est une place sans arbres, mal conçue, encaissée dans un trou clôturé avec 2 escaliers glissants et dangereux. Son revêtement se déforme et on peut craindre des affaissements de chaussée. Les risques « fuite de gaz, explosion ou incendie » dans ce marché sont présents.

Ces risques ont-ils été évalués et pris en compte dans un plan d'évacuation et de secours ? Que se passerait-il en cas de panique dans ce piège sans issues faciles ?

Nous demandons que notre municipalité examine le manque de sécurité et améliore la qualité et l'accueil des lieux !

L'Avenir Stellien

Association STELLA 2000

357, avenue du Château d'eau 62780 CUCQ STELLA

Tél. & Fax : 03 21 09 66 64 Portable : 06 03 24 57 25

asso-stella2000@orange.fr

Directeur de la publication : André Kovacs

I.P.N.S. / Dépôt légal : Trimestriel

Tous droits de reproduction réservés. Toute reproduction, même partielle, ne peut se faire sans notre accord préalable.